



Vie commune en vue de mariage

Par **Laurent77260**, le **01/10/2009** à **16:00**

Bonjour,

Ma compagne est Chilienne. Elle doit arriver à la fin du mois d'octobre 2009. J'ai effectué une demande d'attestation d'accueil qui a été acceptée par la Mairie de ma commune pour un visa touristique. Elle, de son côté, est en train d'effectuer des démarches administratives afin d'obtenir un titre de long séjour.

Nous avons décidé d'agir ainsi parce qu'il était devenu très difficile de vivre séparé régulièrement et nous avons décidé de nous marier dès son arrivée en FRANCE.

Après plusieurs recherches d'informations je me tourne vers vous afin de me renseigner quant aux démarches à effectuer pour notre mariage.

D'avance, merci...

Laurent